

**HERVÉ BERVILLE**  
Député I 2ème circonscription des Côtes-d'Armor  
Porte-parole I La République En Marche

**Le 11 septembre 2017,**

## COMMUNIQUE DE PRESSE

La sous-budgétisation des contrats aidés en 2017 ainsi que leur sur-utilisation au cours du 1er semestre, qui a entraîné une réduction de leur nombre, a mis en difficulté certaines associations, notamment les écoles bilingues Diwan. Afin de répondre à cette situation d'urgence, des députés bretons, dont je fais partie, se sont mobilisés pour permettre le recrutement ou le renouvellement des contrats aidés essentiels au bon fonctionnement des établissements de la région. L'exécutif s'est montré attentif à ces demandes ce qui a permis de trouver une solution provisoire au problème.

Vendredi 8 septembre, le préfet de Région, Christophe Mirmand, a en effet adressé un courrier à la directrice des écoles bretonnes, Anna-Vari Chapalain, pour annoncer la validation des 42 contrats ainsi que le renouvellement des contrats arrivant à échéance entre le 1er septembre et le 31 décembre de cette année.

Néanmoins, les contrats aidés ne remplissent pas les objectifs qui leur ont été attribués lors de leur création et ne représentent pas le meilleur moyen de favoriser l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi. L'enjeu est désormais de trouver des solutions alternatives et pérennes pour assurer la présence du personnel nécessaire dans ces écoles. L'implication des députés, notamment de mes collègues des Côtes-d'Armor Eric Bothorel et Yannick Kerlogot, et celle de Richard Ferrand a été décisive dans ce dossier et illustre notre volonté de travailler collectivement sur ces sujets majeurs.

**Hervé Berville**